



AMENAGEMENT DE LA PLACE DU JARD

RÉUNION DE CONCERTATION – Etape 1

Date : 1^{er} juillet 2021

I – OBJET DE LA REUNION

Concertation autour de l'aménagement de la place du Jard, en présence du Maire, Arnaud Robinet.

II – POINTS ABORDES

USAGES - AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Avantages

- Les terrasses actuelles permettent de créer du lien social
- Pas de logements adressés directement sur l'espace
- Aujourd'hui, pas de nuisances sonores des activités sur l'espace central
- Des bacs potagers créant une activité qui a permis de limiter les mésusages
- Un espace actuel sécurisé pour les enfants, « esprit de village »
- Les enfants se sont approprié l'espace actuel : foot, trottinette...
- Un lieu avec un emplacement stratégique : proximité des écoles Jard
- Beaucoup d'assistantes maternelles dans le secteur qui attendent les enfants à la sortie de l'école
- Un lieu de passage permettant un lien alternatif, pour les déplacements en modes actifs, avec les axes routiers structurants, vers St Remi, notamment pour rejoindre l'ensemble du réseau de squares du secteur (Jacobins, Capucins, Frères Druart...)

Inconvénients

- Nuisances sonores des terrasses commerçantes quand elles sont situées dans la rue du Jard. Aujourd'hui sur la place du Jard, les nuisances sont atténuées, notamment pour les habitants situés à l'extrémité de la rue Marlot
- Crainte des riverains par rapport au bruit induit par les installations
- Manque de bancs

Propositions

- Permettre une occupation de l'espace par les restaurants l'été, pour créer du lien social
- Prévoir un espace dédié aux deux restaurants attenants à la place le temps de l'été
- Associer les associations et les restaurateurs au futur aménagement
⇒ notamment par rapport au futur fonctionnement de l'espace
- Prévoir des branchements électricité et eau pour les terrasses
- Prendre en compte l'intérêt d'une modularité des aménagements futurs
- Favoriser un espace de vie à retrouver
- Permettre l'installation de concerts (musique ou chants), d'animations, de pièces de théâtre...
- Envisager plus de végétation, aménager un espace type square, avec infiltration des eaux de pluies, îlot de fraîcheur
- Retrouver un espace de jeu pour les enfants :
=> Pas forcément des jeux (car aire de jeux pour les petits à proximité et risques de nuisances sonores), mais plutôt du mobilier pour enfants



- Installer des bancs, confortables et conviviaux (pas de chaises ou blocs pour une personne)
- Des tables
- Souhait de créer un lieu intergénérationnel
- Prévoir du stationnement pour vélos sécurisé
- Avis partagé sur les places de stationnement
 - ⇒ Les conserver : besoin pour les associations situées sur la place
 - ⇒ Les supprimer : pour planter, l'accès VL et pompiers devant être conservé quoiqu'il arrive
- Demande pour un vote des habitants afin de dénommer la place.

ACTIVITES

- Les associations souhaitent rester sur le secteur, y compris le service du vêtement qui exprime son souhait de rester sur place, notamment à proximité du CCAS, de l'épicerie sociale et des facilités d'accès pour les personnes qui fréquentent le lieu.
- Le Tapis vert souhaite être prévenu assez en amont d'un éventuel déplacement à envisager. Un emplacement sur le centre-ville reste à privilégier.

PATRIMOINE BAILLEURS SOCIAUX

Inconvénients

- Conception des bâtiments qui induit des nuisances sonores lorsque les fenêtres sont ouvertes, même à distance de la source de bruit => principe de résonance.
- Présence de nombreux logements occupés par les étudiants : nuisances sonores nocturnes en période scolaire, vers rue Gambetta
- Présence de nombreux stationnements ventouse sur les allées circulées

Propositions

Planter ou végétaliser les allées, y compris la voie pompiers

III - PRECISIONS APORTEES - ELEMENTS DE REPONSE - ECHANGES

- Volonté de la Ville de Reims de faire de la place un lieu de vie
- L'autorisation pour l'installation des terrasses sur le domaine public est valable en 2021. Pour 2022, ce ne sera pas possible à cause des travaux
- Aucun projet n'est défini à ce jour au sujet des propriétés Ville de Reims et Grand Reims
 - ⇒ Souhait de garder sur le secteur une vie associative.
 - ⇒ Nécessité de mettre aux normes de sécurité le bâtiment Ville de Reims, local du service du vêtement. Pas d'opposition à ce que le service du vêtement soit relocalisé à proximité de la place du Jard
 - ⇒ Imaginer une maison de quartier dans les locaux ? Une partie associative et une partie pour les jeunes adolescents ? => sujet à étudier
- Dans un rôle de facilitateurs et en cohérence avec la stratégie « Reims nature », les services de la ville vont contacter les bailleurs pour leur demander une végétalisation des espaces circulés privés, ceci pour améliorer les conditions de vie des habitants. Pour autant, il n'est pas question que ces espaces soient cédés à la collectivité.
- Les écoles seront sollicitées pour participer à la concertation
- Objectif de désimpermeabiliser les sols
- Point de vigilance pour les arbres : nuisances par rapport à la présence d'étourneaux
- La collectivité va étudier deux hypothèses en ce qui concerne les stationnements (suppression ou conservation). Si les places sont supprimées, elles ne pourront pas être restituées.



— INVENTONS LE —
REIMS
D'APRÈS

• DONNEZ VIE À VOS IDÉES •

- Arnaud ROBINET souligne que l'ensemble des associations sont invitées à rencontrer dès qu'elles en expriment le besoin, les adjoints délégués, en l'occurrence Monsieur Stéphane LANG sur le secteur.
- Arnaud ROBINET valide le principe de propositions de noms et d'un vote des habitants pour dénommer la place.
- Une concertation va être menée dans le cadre du projet de requalification de la voie des sacres.

[Retrouvez toutes les informations sur Inventons le Reims d'après en cliquant ici](#)

